

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE SAINT-SAVIN DU 29 AVRIL 2021**

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 22

Le vingt-neuf avril deux mil vingt-et-un à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT SAVIN (Gironde), dûment convoqués le 21 avril, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alain RENARD, Maire,

ETAIENT PRESENTS (20) : Mmes RUBIO Julie, FRADON Muriel, RIVES Magali, MABILLEAU Angeline, GOASGUEN Sylvie, WASTIAUX Carine, MANSUY Marine, DIAZ Edwige, JOINT Frédérique, JACQUEMIN Hager, MM. RENARD Alain, BESSE Jean-Luc, LUBAT Claude, PASCAUD Franck, GRAVELAT Claude, ONOO Cédric, MIGNER Philippe, IBANEZ Rodrigue, RECAPPE Jean-Claude, DAVY Jean-Claude.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES (3) : Mme RAIMBAUD Candis a donné pouvoir à Mme RUBIO Julie, M. VIDAL Jacques a donné pouvoir à Mme FRADON Muriel, Mme QUINTARD Sophie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame DIAZ Edwige.

Ordre du Jour

- ❖ Elections :
 - Election d'un nouvel adjoint en charge de la Politique de l'âge, de l'Action Sociale et de la Santé ;
 - Désignation des membres des commissions « Agissons ensemble pour Saint-Savin » ;
 - Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale.

- ❖ Finances/Personnel :
 - Délibération Modificative n° 1 du budget annexe « Assainissement Collectif » 2021 ;
 - Vote du taux des taxes 2021 ;
 - Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux de la toiture de l'église ;
 - Eclairage public 2021 : demande d'aide financière auprès du SDEEG ;
 - Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du FDAEC.

- ❖ Culture :
 - Convention de partenariat tripartite pour la mise en œuvre d'une manifestation d'un spectacle vivant.

- ❖ Intercommunalité :
 - Adoption du rapport des transferts de charges et attribution de compensation 2021 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la Communauté de Communes ;
 - ASA : prise en charge d'une partie de la dépense couverture incendie.

- ❖ Questions diverses.

Objet : Délibération Modificative n° 1 du budget annexe « Assainissement Collectif » - Délibération n° 040/2021

Monsieur le Maire informe qu'une annulation d'un titre de recettes effectué en 2020 à un particulier a été inscrit au budget, or il s'avère qu'il y a deux titres à annuler. En effet, le pétitionnaire a indiqué qu'il souhaitait que le raccordement de son logement soit effectué « Avenue de Bellevue » dont les travaux ne sont pas encore commencés.

Il propose de procéder aux virements de crédits comme suit :

Dépenses de Fonctionnement :

- 673 Titres annulés de l'année N-1 :	+ 1 300 €
- 022 Dépenses imprévues :	- 1 300 €

Le Conseil Municipal accepte l'inscription des crédits comme indiqués ci-dessus.

Vote : Pour : 22 Contre : 0
Abstentions : 5 (Mmes DIAZ, JOINT, JACQUEMIN, MM. RECAPPE, DAVY)

Objet : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021 - Délibération n° 041/2021

Monsieur le Maire informe qu'à compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 2020 du Département (17,46 %) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 36,20 % (soit le taux communal de 2020 : 18,74 % + le taux départemental de 2020 : 17,46 %).

Il est proposé, suite à ces informations, de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB de 36,20 % et de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 2021 : 36,20 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties 2021 : 48,36 %

Le Conseil Municipal valide la proposition de Monsieur le Maire et vote les taux d'imposition 2021.

Vote : Pour : 17 Contre :
Abstentions : 5 (Mme DIAZ, JOINT, JACQUEMIN, MM. RECAPPE, DAVY)

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux de la toiture de l'église
Délibération n° 042/2021**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental pour les travaux de la remise en état de la toiture de l'église.

Le coût des travaux est estimé à 15 945,75 € HT. Les travaux peuvent être financés à hauteur de 25 %.

Après discussion, le Conseil Municipal :

- Adopte le plan de financement suivant :

Dépenses d'investissement :

- Dépenses HT :	15 945,75 €
- Dépenses TTC :	19 134,90 €

Recettes d'investissement :

- Conseil Départemental :	5 102,64 €
- FCTVA :	3 139,00 €
- Autofinancement :	10 893,26 €
Total des recettes :	19 134,90 € TTC

- Autorise Monsieur le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental le dossier de demande de subvention 2021.

Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Objet : Eclairage public 2021 : Demande d'aide financière auprès du SDEEG - Délibération n° 043/2021

Monsieur le Maire présente les devis estimatifs du SDEEG concernant les travaux d'éclairage public de la commune :

• Eclairage public foyers entrée mairie :	5 117 €
• Eclairage public foyers La Baconne :	5 616 €
• Eclairage public foyers La Grand Fond :	1 431 €
• Eclairage public foyers Les Guenilles :	6 663 €
• Eclairage public foyers rue des Vignes (Ecole) :	2 203 €

Le Conseil Municipal :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants ;

- Autorise Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention correspondant auprès du SDEEG ;
- Valide le plan de financement suivant :
 - Dépenses d'investissement :**
 - Dépenses HT : 17 718,58 €
 - Dépenses TTC : 21 030,00 €
 - Recettes d'investissement :**
 - Subvention du SDEEG (20 % sur le coût HT des travaux) : 3 311,88 €
 - Autofinancement : 17 718,12 €
- Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget, en section d'investissement, à l'article 21534 « Réseaux d'Electrification », à l'opération 110 « Eclairage Public ».

Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental au titre du FDAEC - Délibération n° 044/2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de solliciter le Département au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes pour un montant de 33 100 €.

Il rappelle qu'en 2020, par délibération n° 88/2020, du 27 août 2020 le Conseil Municipal avait bénéficié de l'enveloppe de la commune de Saint-Girons d'Aiguevives de 10 711 € qui ne souhaitait pas l'utiliser.

Il convient en 2021 de restituer à la commune son enveloppe, de ce fait le FDAEC s'élève à 22 389 €.

Il propose de le faire sur les travaux et équipements de voirie.

Après discussion, le Conseil Municipal :

- Adopte le plan de financement suivant :

Dépenses d'investissement :

- Travaux de voirie Gilbert David :	10 690,74 € HT
- Travaux de voirie Le Jard Nollet :	38 448,30 € HT
- Travaux de voirie Route de Baranger :	21 810,14 € HT
- Travaux de voirie Route de la Mignonette :	8 619,60 € HT
Total des dépenses :	79 568,68 € HT
	95 482,54 € TTC

Recettes d'investissement :

- FDAEC 2021 :	22 389,00 €
- FCTVA :	15 663,00 €
- Autofinancement :	57 430,54 €
Total des recettes :	95 482,54 € TTC

- Autorise Monsieur le Maire à déposer auprès du Conseil Départemental le dossier de demande de subvention au titre du FDAEC 2021.

Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Objet : ASA – Prise en charge d'une partie de la dépense couverture incendie - Délibération n° 045/2021

Monsieur le Maire informe de la demande du Président de l'ASA d'Hydraulique de Civrac de Blaye, qui suite à une fuite d'eau sur le réseau d'irrigation au niveau de Marjoleau, a fait intervenir l'entreprise JLV pour réparation. Le coût de la facture s'élève à 3 127 € HT, soit 3 752,40 € TTC.

Par courrier du 7 avril, le Président de l'ASA d'Hydraulique de Civrac de Blaye sollicite la commune pour une prise en charge de la dépense.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et sur proposition de la commission « Finances », réunie le 27 avril :

- Valide la prise en charge de 60,76 % de la facture HT, soit 1 900 € ;
- Inscrit la dépense, en section de fonctionnement du budget principal.

Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

